

Hausse de la production de munitions pour soutenir l'Ukraine : les députés vont accélérer la procédure

- Le projet de loi vise à accroître les livraisons de munitions et de missiles à l'Ukraine
- 500 millions d'euros pour aider les Etats membres à reconstituer leurs stocks et à augmenter leur production
- Le Parlement votera son mandat de négociation sur le texte lors de la session plénière du 31 mai et du 1er juin.

Le Parlement a décidé mardi d'examiner en urgence un projet de loi visant à augmenter la production européenne de munitions et de missiles.

Les députés ont accepté, par 518 voix pour, 59 contre et 31 abstentions, de déclencher la [procédure d'urgence](#) afin de procéder rapidement à l'examen de la proposition législative relative à la loi de soutien à la production de munitions (ASAP), présentée par la Commission européenne le 3 mai.

Le Parlement nommera une équipe de négociation et procédera au vote sur le projet de loi lors de la prochaine session plénière, qui se tiendra le 31 mai et le 1er juin à Bruxelles. Les députés entameront alors des négociations avec le Conseil, dans le but de parvenir à un accord politique, sur lequel ils voteront ensuite en plénière en juillet.

Les députés ont tenu un [débat avec le commissaire Breton](#) sur le projet de loi lundi.

Contexte

La [loi de soutien à la production de munitions \(ASAP\)](#) vise à livrer d'urgence des munitions et des missiles à l'Ukraine et à aider les États membres à reconstituer leurs stocks. En introduisant des mesures ciblées, dont un financement de 500 millions d'euros, la loi vise à accroître la capacité de production de l'UE et à remédier à la pénurie actuelle de munitions et

de missiles, ainsi que de leurs composants. De plus amples informations sont disponibles dans le [communiqué de presse de la Commission](#).

En parallèle, les députés [travaillent sur l'instrument visant à renforcer l'industrie européenne de la défense au moyen d'acquisitions conjointes](#) (EDIRPA), qui vise à soutenir la collaboration entre les États membres dans la phase de passation des marchés afin de combler les lacunes les plus urgentes et les plus critiques.

En savoir plus

[Fiche de procédure](#)

Contacts

Baptiste CHATAIN

Attaché de presse

☎ (+32) 2 28 40992 (BXL)

☎ (+33) 3 881 74151 (STR)

📱 (+32) 498 98 13 37

✉ baptiste.chatain@europarl.europa.eu

✉ indu-press@europarl.europa.eu

🐦 [@EP_Industry](https://twitter.com/EP_Industry)
